ROUTES CANTONALES ENTRE CHAVANNES-DES-BOIS ET CHAVANNES-DE-BOGIS



FERMETURE DE LA ROUTE EN RAISON DES TRAVAUX

Depuis mai 2025, le Canton de Vaud conduit d'importants travaux pour réhabiliter les routes cantonales reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis (RC 3 et 7). Prévu pour durer 3 ans, ce chantier permettra, à terme, d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagères et usagers, de renforcer le dispositif de protection de la faune et d'assurer la pérennité des infrastructures.

Afin de permettre la réalisation des travaux, une fermeture complète de la route est prévue **de septembre 2025 à octobre 2026**. Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles liées à cette fermeture.



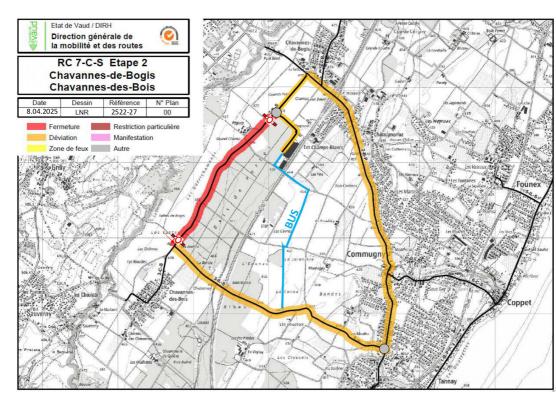
Planning et travaux réalisés

A ce jour, les travaux se déroulent conformément au planning établi.

Entre mai et août 2025, ils se sont déployés sur le tronçon situé entre le giratoire de la Placette et Chavannes-des-Bois. Menés sur route ouverte, ils ont permis de débuter les travaux de rénovation du système de collecte des eaux de chaussée et des réseaux souterrains (électricité, eau potable, etc.) dans ce secteur.

Fermeture de la route

De septembre 2025 à octobre 2026, la route sera fermée à la circulation entre le giratoire de la Placette et le croisement avec la route cantonale descendant vers Tannay (en rouge ci-dessous). Ceci afin de permettre la bonne exécution des travaux, tout en garantissant la sécurité des usager·ère·s et des ouvrier·ère·s.



Restrictions occasionnées

Durant cette période, des déviations pour le trafic motorisé seront mises en place et signalées, respectivement via Tannay et Commugny (en orange sur le plan).

Les **cyclistes et piétons** pourront emprunter l'itinéraire n°50 « Route du Pied du Jura » de la Suisse à vélo (SuisseMobile), passant par le Bois de Portes.

Les bus (lignes 813 et 891, TPN) circuleront sur un itinéraire spécifique (en bleu sur le plan).

Les accès pour les **riverain-e-s** seront maintenus, de même que l'accès à la zone commerciale de Chavannes-de-Bogis.

Un allongement du temps de parcours ainsi que des perturbations du trafic sont à prévoir.

Le Canton remercie par avance les riverain·e·s et usager·ère·s de leur compréhension pour la gêne occasionnée. Il leur recommande de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

Informations complémentaires

La page internet www.vd.ch/rc3-7 fournit des informations détaillées et à jour sur le projet, l'avancée des travaux et les restrictions de circulation.



Contact

DGMR – Direction générale de la mobilité et des routes Division Infrastructures Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne info.dgmr@vd.ch